



## FILIERE BOIS

# Des états généraux en forme d'appel à la mobilisation

**Des représentants de l'ensemble de la filière bois et biosourcés étaient réunis le 13 janvier à La Cité fertile à Pantin (Seine-Saint-Denis), pour les premiers états généraux de la forêt et du bois en Ile-de-France.**

**L**ancer les travaux de coconstruction avec les différentes parties prenantes d'une nouvelle charte de la construction bois biosourcés. Tel était l'objectif des premiers états généraux de la forêt et du bois organisés par Francilbois, l'interprofession francilienne de la filière. « *La première charte, élaborée en 2015 par les bailleurs sociaux et les établissements publics d'aménagement, prévoyait que chaque maître d'ouvrage s'engage à construire un bâtiment en bois et à en réhabiliter un autre avec ce matériau. Des objectifs pertinents à l'époque, mais qui apparaissent obsolètes aujourd'hui. Les acteurs de l'aménagement sont prêts à aller plus loin* », indique Céline Laurens, déléguée générale de Francilbois.

Paul Jarquin, PDG de REI habitat et président de Francilbois, a rappelé les enjeux de structuration de la filière, en ouverture de la journée. « *Il ne faut pas oublier le sujet de la gestion forestière quand on parle de construction bois* », a-t-il notamment déclaré, invitant « *à un changement systémique* » de la chaîne de la construction dans son ensemble, ainsi qu'à un changement d'échelle. Il a invité l'ensemble des participants à s'appuyer sur des

méthodes d'intelligence collective pour mobiliser les expertises, connaissances et expériences pour préciser les enjeux, les conditions auxquelles la forêt peut, dans la diversité de ses usages, répondre aux enjeux économiques et environnementaux à venir dans le domaine de la construction.

### Faciliter les restaurations en bois

Michel Druilhe s'est félicité du symbole que représentait la perspective de la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris en chêne français. Le président de France bois forêt a annoncé le lancement de la fondation « France bois forêt pour notre patrimoine ». Abrisée par la Fondation de France, elle a comme objectif de faciliter toutes les restaurations mettant en œuvre essentiellement du bois. Le premier appel d'offres sera lancé début février 2020.

La journée s'est clôturée par la conclusion de Luc Charmasson, président du comité stratégique de la filière bois, qui a constaté avec enthousiasme que se dégageait une volonté partagée d'écrire un nouveau chemin : celui de l'entrée dans une bioéconomie raisonnée, corollaire à la sortie progressive de l'ère fossile. ■

JACQUES PAQUIER



© PABLO PORLAN

Les premiers états généraux de la filière bois et biosourcés, le 13 janvier, à Pantin.